



HAL
open science

Aux marges de Montpellier, le château de Clermont dans la vallée de l'Hérault : histoire castrale, histoire seigneuriale

Olivier Ginouvez, Astrid Huser, Pierre-Joan Bernard

► **To cite this version:**

Olivier Ginouvez, Astrid Huser, Pierre-Joan Bernard. Aux marges de Montpellier, le château de Clermont dans la vallée de l'Hérault : histoire castrale, histoire seigneuriale. Patrimoines du sud, 2019, Châteaux, palais et tours : pouvoirs et cultures dans l'Occitanie médiévale, 10, 10.4000/pds.3165 . hal-03738372

HAL Id: hal-03738372

<https://hal.science/hal-03738372>

Submitted on 26 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Patrimoines du Sud

10 | 2019

Châteaux, palais et tours : pouvoirs et cultures dans l'Occitanie médiévale

Aux marges de Montpellier, le château de Clermont dans la vallée de l'Hérault : histoire castrale, histoire seigneuriale

On the fringes of Montpellier, Clermont Castle in the Hérault valley: castral history, seigniorial history

Olivier Ginouvez, Astrid Huser et Pierre-Joan Bernard



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/pds/3165>

DOI : 10.4000/pds.3165

ISSN : 2494-2782

Éditeur

Conseil régional Occitanie

Référence électronique

Olivier Ginouvez, Astrid Huser et Pierre-Joan Bernard, « Aux marges de Montpellier, le château de Clermont dans la vallée de l'Hérault : histoire castrale, histoire seigneuriale », *Patrimoines du Sud* [En ligne], 10 | 2019, mis en ligne le 02 septembre 2019, consulté le 20 mars 2020. URL : <http://journals.openedition.org/pds/3165> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/pds.3165>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mars 2020.



La revue *Patrimoines du Sud* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Aux marges de Montpellier, le château de Clermont dans la vallée de l'Hérault : histoire castrale, histoire seigneuriale

*On the fringes of Montpellier, Clermont Castle in the Hérault valley: castral
history, seigniorial history*

Olivier Ginouvez, Astrid Huser et Pierre-Joan Bernard

- 1 Le château de Clermont-l'Hérault est sans doute l'une des forteresses les mieux conservées de l'ancien Languedoc. Il n'en demeure pas moins peu connu du grand public et de la communauté scientifique. Inscrites en rebord de plateau, ses hautes murailles de calcaire froid flanquées de tours semi-circulaires dominant toujours, au nord, la ville dont elles ont chaperonné la première croissance. Aujourd'hui encore, contrairement à d'autres situations nées dans ce contexte seigneurial du XII^e s. méridional, la ville compte parmi les principales agglomérations de la vallée de l'Hérault, aux portes de la métropole montpelliéraine dans une configuration contemporaine « intermédiaire » et multipolaire ou aucune véritable « ville » ne s'est réellement imposée à d'autres. À l'ombre de son ancien château, Clermont-l'Hérault est aujourd'hui plus peuplée que sa sous-préfecture, Lodève, ancienne capitale de cité romaine et ancien évêché dans le territoire duquel elle a émergé. Le site est de nos jours un parc vaguement aménagé et peu fréquenté.

Fig. 1



Clermont-l'Hérault (Hérault), vue générale depuis le sud-ouest. Le château se trouve en haut, à gauche, et l'on perçoit, nettement, le tracé courbe correspondant à l'enceinte urbaine du XIII^e siècle. En bas, à droite, l'église Saint-Paul située hors les murs

A. Huser © Inrap 2009

Fig. 2



Clermont-l'Hérault (Hérault), vue générale du château et de la ville depuis le nord (carte postale éditions aériennes « CIM » Combiér Imprimeur Mâcon, début des années 1980)

O. Ginouvez © collection particulière

- 2 Mesurant de fait l'enjeu patrimonial, le potentiel archéologique et historique de ce monument et sans aucun doute la difficulté à le valoriser et à le rendre réellement accessible, la commune et le service régional de l'archéologie de Languedoc-Roussillon ont engagé le processus d'un diagnostic chargé de dresser, si l'on peut dire, le génome du monument par le biais d'une étude documentaire, d'une analyse de bâti et de sondages archéologiques. Confiées à l'Inrap, les recherches ont été menées à la fin de l'été 2010¹.

1. Contexte géo-archéologique

- 3 Les terres du Clermontais sont situées à la lisière de la plaine languedocienne et des premiers contreforts du massif central. La position est privilégiée. Elle l'est d'autant plus que deux cluses suffisamment larges et bien placées ont permis, sans doute précocement, l'instauration d'itinéraires très importants à l'échelle régionale.
- 4 Distante de 2 km vers le nord, la première de ces deux portes naturelles (dite trouée de Rabieux, anciennement la « bouche-serrée » - *bocacurz* - mentionnée vers 1043) a été façonnée par le cours de la Lergue qui a forcé ici son entrée dans la vallée de l'Hérault. La route antique qui se détache de la voie littorale à la hauteur de Saint-Thibéry, emprunte ce passage et gagne la montagne, via *Luteva*, chef-lieu de cité antique correspondant à l'actuelle Lodève. La seconde porte, dite trouée du Rônél, est située 1,5 km au sud-ouest. Elle est, quant à elle, la clef du cheminement vers le nord-ouest, la haute vallée de l'Orb, puis le Castrais et la Garonne. C'est ici que passe la route

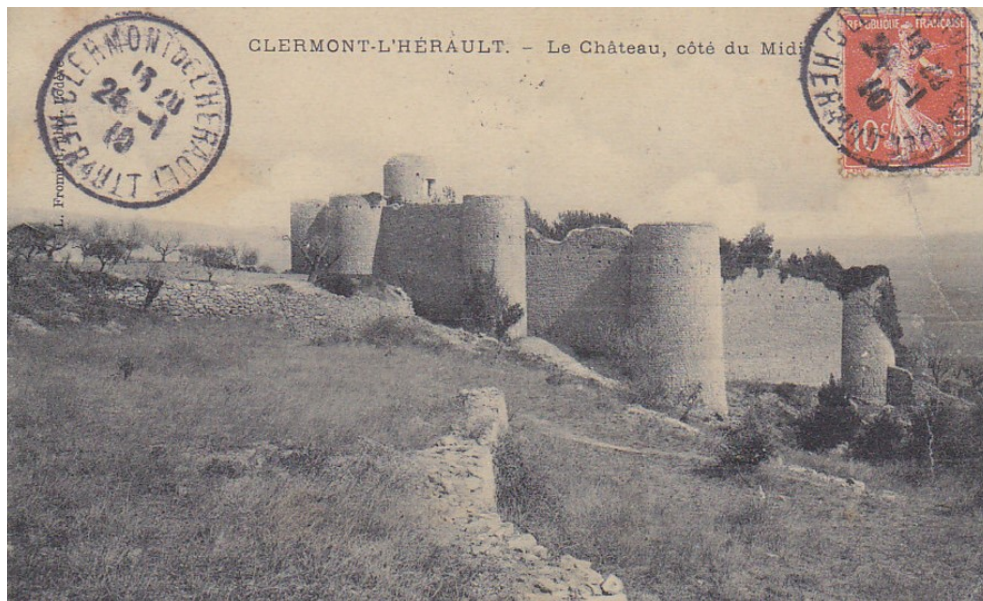
anciennement qualifiée de Nîmes à Vieille-Toulouse et qui permet une circulation transversale depuis le couloir rhodanien et la Provence vers l'Aquitaine et l'océan.

- 5 Les deux voies sont les axes perpendiculaires, ou peu s'en faut, autour desquels les occupations se sont mises en place telles des abscisses et des ordonnées. C'est le cas de l'oppidum de la Ramasse qui domine la trouée du même nom durant les VI^e-III^e s. av. n. è. C'est le cas de l'agglomération antique qui se développe au carrefour des deux chaussées, sur le tènement actuel de Peyre-Plantade². C'est le cas, enfin, du *castrum*, dont l'une des fonctions premières est un contrôle et une surveillance de la route est-ouest avant qu'elle ne s'engage entre les premiers massifs calcaires de l'arrière-pays.

2. État des lieux et problématiques principales

- 6 C'est au nord et à l'ouest, autrement dit, sur sa face cachée, à l'opposé de la ville, que la fortification se montre sur sa face la plus avantageuse.

Fig. 3



Clermont-l'Hérault (Hérault), vue du château depuis l'ouest. Carte postale du début du XX^e s. (éditions Froment)

O. Ginouvez © collection particulière

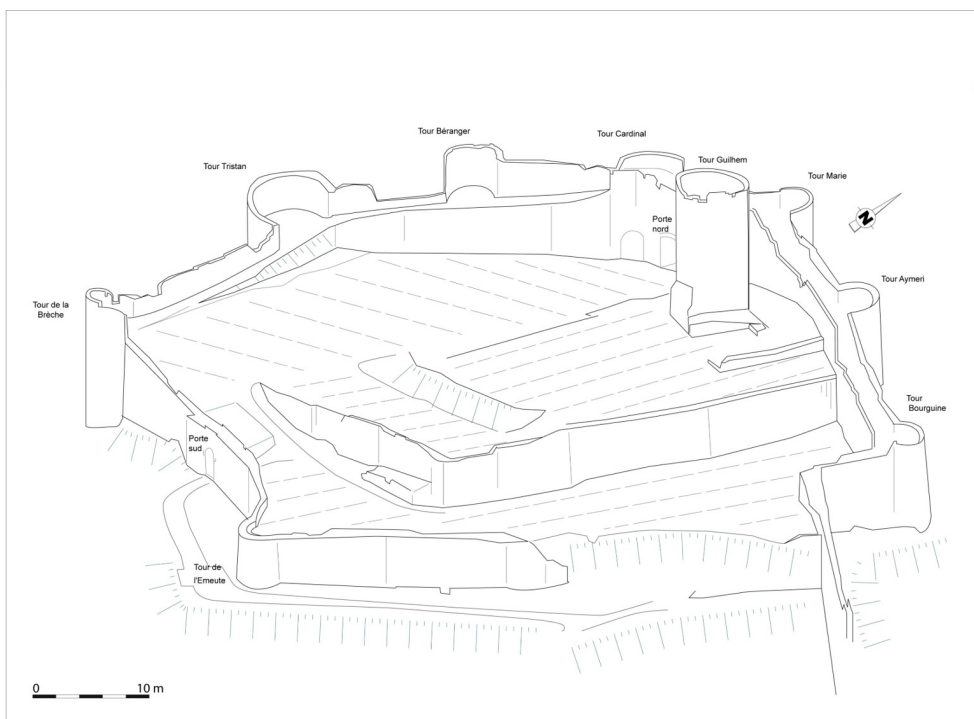
Fig. 4



Clermont-l'Hérault (Hérault), château depuis l'ouest. Carte postale du début des années 1970
O. Ginouvez © collection particulière

- 7 La vue sur les courtines est ici particulièrement remarquable et la première question à laquelle ont tenté de répondre les historiens touche à la datation de cette partie du monument, l'enjeu principal restant de savoir si l'ouvrage était antérieur ou postérieur à la croisade des Albigeois. Percée d'une porte unique, et flanquée de sept tours, l'enceinte conserve de ce côté une hauteur proche de celle originelle et montre un bel appareil percé de nombreuses archères et de trous de hourds sommitaux. L'état des lieux est plus difficile à commenter côté sud. La limite de la plate-forme correspond ici à un assemblage de murs de différentes époques et il demeure hasardeux, faute de fouille étendue, de restituer un quelconque profil, qu'il soit originel ou plus tardif, après le raccordement de l'enceinte urbaine.
- 8 Dès le mur de clôture franchi, il se dégage des lieux une sensation d'absence. Le corps de place qui mesure près de 3 700 m² ne contient, il est vrai, que de très rares constructions. Un donjon circulaire sur une souche carrée subsiste au nord et des murs de terrasses plus ou moins hauts rythment la topographie du site, laissant présager une origine ancienne pour une partie d'entre eux.

Fig. 5



Clermont-l'Hérault (Hérault), plan 3D du site, vue nord-sud

B. Fabry © Inrap 2009

- 9 Si l'on intègre la présence de deux salles voûtées occupant des étages de soubassement, la liste est close des aménagements visibles, et une visite trop rapide des lieux pourrait amener à croire que l'ensemble n'est qu'un enclos fortifié de type « enclos refuge ». Ce serait là pourtant une appréciation erronée, car non seulement les « corrals forts » n'apparaissent qu'à l'époque moderne³, mais ensuite, et surtout, la présence originelle de bâtiments ne fait aucun doute. Une *capella dominorum* est mentionnée au XIV^e siècle et l'on ne saurait croire que le lieu de culte ait été éloigné de l'habitation seigneuriale⁴.
- 10 Les interrogations préalables à l'étude archéologique portaient donc sur la part visible, mais aussi la part enfouie et invisible du complexe monumental. De quand datent les courtines et les tours qui barrent le plateau côté nord ? Le donjon relève-t-il du même projet architectural ? Quelle était la distribution du bâti à l'intérieur des murs ? Enfin, quelles sont les dates de fondation et d'abandon de la plate-forme fortifiée ? Le château est cité en 1158 et nous savons qu'il est toujours habité en 1473 lorsque Tristan II, dans son testament, donne à son épouse Catherine d'Amboise la faculté d'élire pour résidence principale, soit le château de Clermont, soit le château de Canet⁵. Qu'est-ce qu'une fouille pouvait donc apporter de complémentaire aux deux *terminus post et ante quem* fournis par les textes ?

3. Les résultats de l'intervention

- 11 La réponse à la question précédente ne soulève aucune hésitation : les études menées conjointement sur le terrain de l'architecture, de l'archéologie et des textes apportent de nouvelles connaissances. En effet, il est aujourd'hui possible de déclinier l'évolution

du site castral suivant trois grandes phases dont les argumentaires respectifs conjuguent différemment certitudes et hypothèses étayées.

Fig. 6

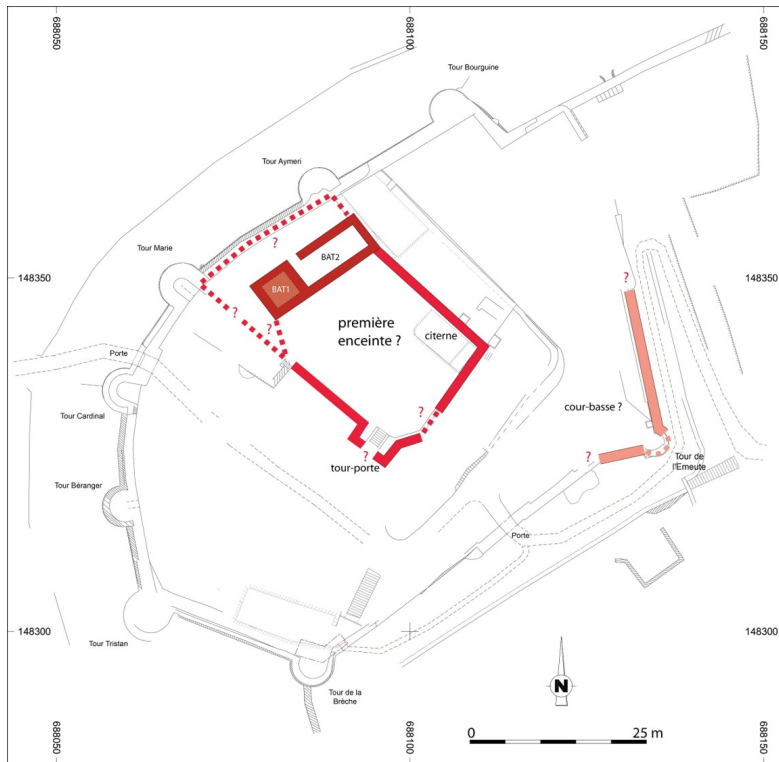


Clermont-l'Hérault (Hérault), plan général du site et localisation des sondages archéologiques
O. Ginouvez, H. Huser, sur fond de plan B. Fabry © Inrap 2019

3.1. Phase 1. L'émergence d'un château en rupture de plateau : une configuration opportuniste ?

- 12 Tout d'abord, le plan d'un état primitif émerge d'une série d'indices qui invite, par voie de conséquence, à considérer la grande enceinte flanquée de tours comme l'expression d'une phase de fonctionnement ne pouvant être originelle.

Fig. 7



Clermont-l'Hérault (Hérault), château, plan général du site, Phase 1

O. Ginouvez, H. Huser, sur fond de plan B. Fabry © Inrap 2019

- 13 C'est à partir de la terrasse haute que se dénoue le problème posé par la datation relative des nombreuses composantes architecturales. En effet, l'observation appuyée de la structure du donjon permet de distinguer, chronologiquement, la partie circulaire de la souche carrée à laquelle elle est liée par un amortissement d'assises concentriques disposées en escalier.

Fig. 8



Clermont-l'Hérault (Hérault), château, vue, depuis le nord-ouest, du donjon circulaire sur sa souche carrée

A. Huser © Inrap 2009

- 14 Des différences d'appareil et de mortier étayent cette déduction et consentent la restitution d'un bâti primitif de plan rectangulaire, associant une tour carrée de 6 m de côté (BAT1) à une « extension » située dans son prolongement oriental (BAT2).

3.1.1. La tour maîtresse

- 15 La tour quadrangulaire, que nous qualifierons de donjon primitif, est conservée sur une hauteur de 4,50 m et l'on peut penser que son accès était placé à l'étage – tel qu'il le restera durant la séquence suivante. Aucune porte, même murée, n'est visible en rez-de-chaussée et le premier niveau du bâtiment était soit plein, soit occupé par une pièce aveugle utilisée comme éventuelle resserre. Délimitée par trois murs dérasés qui dessinent une emprise rectangulaire de 36 m² dans œuvre, l'« extension » est chaînée par sa façade sud au massif quadrangulaire⁶.

Fig. 9



Clermont-l'Hérault (Hérault), château, vue du donjon circulaire sur sa souche carrée. À droite, au pied de la tour, les vestiges de l'annexe de plan rectangulaire. Au premier plan, la tranchée-sondage TR1.

A. Huser © Inrap 2009

Fig. 10



Clermont-l'Hérault (Hérault), château, la chemise rectangulaire dans le prolongement oriental du donjon carré de la Phase 1. Dans l'angle au fond à droite, la porte et l'escalier donnant accès à la pièce de soubassement dite Salle de la Légende

A. Huser © Inrap 2009

- 16 Nous sommes tentés d'y voir une installation non couverte, une enceinte réduite en quelque sorte, chargée de protéger l'accès au bâtiment contigu⁷. Seul souci, car elle se trouve dans ce cas à découvert, la porte qui ouvre dans cet espace se trouve au nord, à l'opposé de la basse-cour fortifiée dont la mise en place semble relever du même état de fonctionnement.

3.1.2. Le premier périmètre fortifié de la terrasse sommitale

- 17 C'est au sud du donjon primitif et de son annexe que les vestiges d'une clôture ceignant la plate-forme sommitale ont été identifiés à partir d'éléments conservés en élévation, mais aussi à partir de maçonneries reconnues dans l'un des sondages archéologiques (TR01). Les indices se conjuguent, ainsi, pour restituer les limites fortifiées d'une place, couvrant au moins 700 m² et délimitée par un mur de 88 m de développé minimum.
- 18 L'accès, ou l'un des accès, à la terrasse se trouvait au sud-ouest dans les murs d'une tour d'angle.

Fig. 11



Clermont-l'Hérault (Hérault), château, vue, depuis le nord-ouest, de la tour d'entrée située dans l'angle sud-ouest de la première enceinte

A. Huser © Inrap 2009

- 19 La largeur du passage, restituée aux alentours de 1,70 m, était équivalente à l'épaisseur des murs tels qu'ils peuvent être aujourd'hui mesurés à hauteur d'archère. On remarque deux fentes de tir obliques disposées aux angles, ainsi que deux autres, alternées, du côté nord, proches du retour du mur. De courtes ouvertures qui ne peuvent être confondues avec des trous d'encastrement au vu de leur étroitesse et de leur talutage intérieur, sont repérables en base sud de la tour et en confirment le caractère défensif.
- 20 La première enceinte, telle que nous la considérons, se fermait à l'est au contact de l'annexe du donjon (BAT2). La fondation de la courtine mise au jour de ce côté (sondage

TR01) mesure 1,15 m de large. On comprendra, faute de fouille extensive, que des inconnues demeurent à propos de ce premier état. C'est le cas sur le côté ouest, où l'on hésite à clore le périmètre au contact du donjon carré ou à poursuivre son tracé jusqu'au mur de l'état suivant, pour retourner, vers l'est, à l'emplacement du mur tendu entre les tours Marie et Aymeri⁸ ; une situation, pour autant qu'elle soit plausible, qui annulerait le caractère déroutant de la porte ouverte sur la face nord des ouvrages associés au donjon (BAT2). C'est le cas, également, sur le flanc sud, où un mur de terrasse récent pourrait cependant restituer l'emplacement de la courtine, qui se raccorderait alors à la précédente tour d'angle par l'intermédiaire d'un pan de maçonnerie biaise⁹.

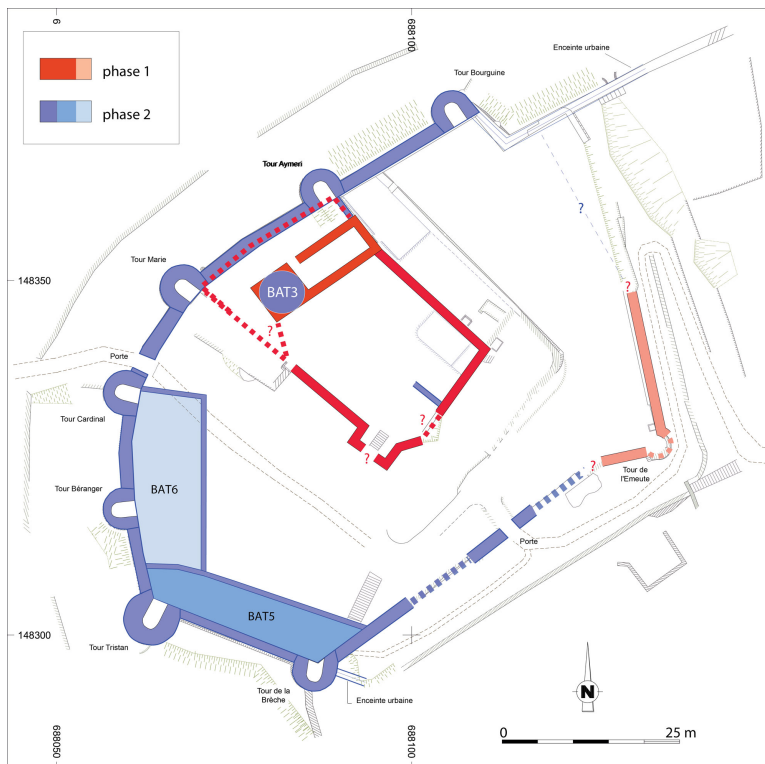
3.1.3. Les indices d'une cour basse orientale ?

- 21 Deux murs disposés en angle droit à l'est et au sud de la tour dite de l'Émeute, dans l'angle sud-est de la place-forte, sont montés avec le même petit appareil en calcaire dur angulaire, ajusté et à face redressée, que l'on retrouve sur la base du donjon et sur son extension (BAT1 et BAT2). En termes de chronologie relative, les maçonneries sont les plus anciennes du secteur et peuvent ainsi témoigner d'un renforcement du premier système défensif en un endroit stratégique.

3.2. Phase 2. L'expression d'une nouvelle puissance : un optimum architectural

- 22 D'un point de vue architectural, la deuxième phase d'aménagement du site est, sans conteste, celle de l'apogée. Le dispositif défensif va connaître son extension maximale : une nouvelle place-forte, de plan trapézoïdal, incorpore la précédente plate-forme avec son donjon carré et se dote d'au moins deux grands bâtiments sur étage de soubassement. La surface occupée passe dès lors de 700 à 3 700 m².

Fig. 12



Clermont-l'Hérault (Hérault), château, plan général du site. Phase 2

O. Ginouvez, H. Huser, sur fond de plan B. Fabry © Inrap 2019

- 23 La composition architecturale qui témoigne de l'importance des nouveaux investissements est remarquablement bien conservée. Une puissante enceinte est l'élément clef de la nouvelle topographie castrale.

3.2.1. La version monumentale d'une enceinte

- 24 L'ensemble de la muraille, qui se déroule sur 215 m et conserve par endroits une hauteur de 10 m, comporte sept tours qui scandent tous les 10 à 15 mètres ses flancs ouest, nord et nord-ouest et permettent des visées croisées de l'une à l'autre en assurant le flanquement des courtines et des accès.

Fig. 13



Clermont-l'Hérault (Hérault), château, vue de la tour Tristan depuis le nord
A. Huser © Inrap 2009

- 25 Le fossé creusé dans le rocher dégage une base talutée pour la fortification et accompagne le périmètre défensif depuis la tour Tristan jusqu'à la tour Bourguine. Depuis la plate-forme sommitale (entre les tours Marie et Aymeri), l'enceinte est bâtie sur une double pente et plonge vers l'est et vers l'ouest sur une hauteur équivalente de 8 m. Le parti-pris des bâtisseurs a été de s'adapter à cette déclivité et de la rattraper par un système de fondation en ressaut dans la largeur et en escalier dans la longueur, selon des assises strictement horizontales, assurant par ce double décrochement solidité et régularité du montage.
- 26 L'inscription des archères basses en « triplets » rend compte d'une même efficacité face à la pente, maintenant l'horizontale aussi loin que possible avant un décrochement d'une assise puis d'une autre.

Fig. 14



Clermont-l'Hérault (Hérault), château, depuis l'extérieur, les archères basses de la courtine tendue entre les tours Béranget et Tristan

A. Huser © Inrap 2009

Fig. 15



Clermont-l'Hérault (Hérault), château, depuis l'intérieur, les archères ouvertes dans la courtine entre les tours Cardinal et Marie

A. Huser © Inrap 2009

- 27 Cela implique, à l'intérieur, une circulation basse relayée en partie haute par un même dispositif. La multiplication des archères affaiblit cependant la base de la maçonnerie, bien que celle-ci soit dotée d'une bonne largeur (entre 2,25 m et 2,50 m) permettant d'aménager un chemin de ronde protégé par un parapet, logiquement crénelé.
- 28 Deux portes d'accès se répondent au nord et au sud. Le développé de la grande ligne défensive s'organise à partir de l'ouverture nord (182 m NGF), dite de *Puech castel* et installée en partie haute du nouveau périmètre fortifié. À l'opposé, la seconde porte, dite de Clermont (NGF 176 m), est tournée, comme son nom l'indique, vers une ville dont les premières habitations devaient couvrir les terrasses hautes aujourd'hui reconquises par la végétation.

Fig. 16



Clermont-l'Hérault (Hérault), château, vue de l'entrée nord de la grande enceinte de la Phase 2
O. Ginouvez © Inrap 2009

- 29 La grande tour circulaire fondée sur la souche du donjon primitif est une composante de cette deuxième phase (BAT3). D'un diamètre extérieur de 6 m, elle dispose d'une porte haute dont l'embrasure reste du même côté que l'« extension » qui semble conserver sa fonction dans la nouvelle organisation. Située à une hauteur d'environ 4 m, la baie ouvre sur une petite pièce (2,55 x 2,25 m), couverte par une voûte, et ventilée par un jour ménagé dans le mur épais de 2,15 m. Une trémie libère un passage au niveau supérieur à l'aide d'une échelle mobile. À l'inverse, le second étage est équipé d'un escalier permettant un accès fixe à la plate-forme sommitale sans doute crénelée.
- 30 D'un point de vue constructif, l'homogénéité de cette grande phase de transformation est remarquable. Un même type d'appareil et de mortier sec régit l'ensemble des élévations. Il unit tours, courtines et portes et se caractérise par des assises de gros moellons allongés. D'un point de vue géologique, la dominante est réservée au calcaire froid issu du substrat géologique environnant, mais on a eu recours, également, au calcaire coquillier et au tuf, pour les encadrements, en raison de leur légèreté. Le grès

local, enfin, apparaît de façon plus disparate, notamment dans de rares fragments d'architectures moulurées.

3.2.2. Un bâtiment en soubassement contre la courtine ouest en réponse aux archères les plus basses

- 31 Avec de part et d'autre de la plate-forme sommitale un principe de décrochement en paliers et la possible inscription d'embranchements dans le rocher, l'adaptation aux dénivelés évoqués dans les lignes supérieures a dû être l'un des principaux soucis du maître d'œuvre. Si aucune trace de bâti aménagé pour répondre aux archères n'est repérable sur la face est, indice d'une circulation extérieure possiblement abritée par des matériaux périssables, il n'en est pas de même pour le flanc ouest sur lequel les emprises de deux bâtiments disparus ont été reconnues (BAT5 et BAT6).
- 32 Le bâtiment sud (BAT5) est la plus ancienne des deux unités (29 x 6 m dans œuvre). Placé au point le plus bas de l'emprise castrale, il comprend deux pièces voûtées en soubassement qui permettent d'accéder aux fenêtres de tir ouvertes dans la partie inférieure des courtines et des tours. À l'origine, la surface la plus grande, appelée Salle des gardes, communiquait de plain-pied avec la porte dite de Clermont, à l'emplacement de l'escalier toujours en fonction de nos jours et dont la mise en œuvre est consécutive au remblaiement ultérieur de la terrasse.

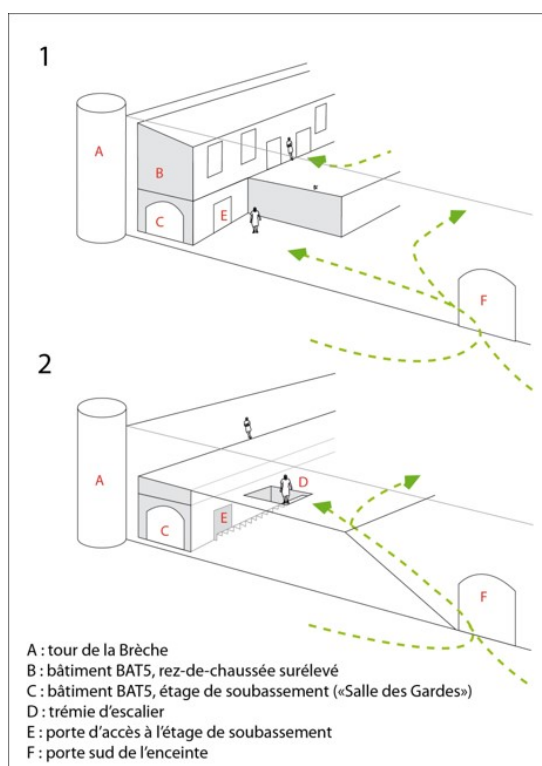
Fig. 17



Clermont-l'Hérault (Hérault), château, salle dite des Gardes dans l'étage de soubassement du bâtiment BAT5

A. Huser © Inrap 2009

Fig. 18

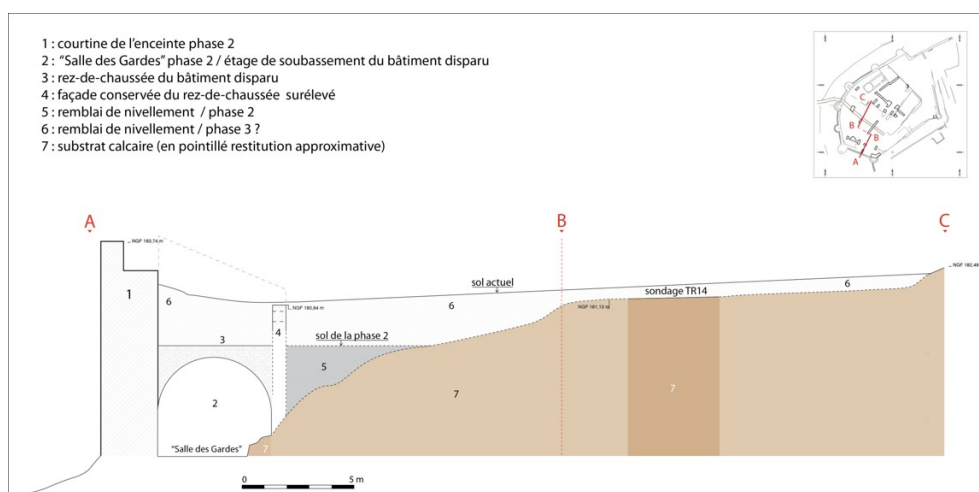


Clermont-l'Hérault (Hérault), château, schéma 3D illustrant le changement de topographie dans l'angle sud-ouest de la grande enceinte. 1 : Phase 2 ; 2 : Phase 3

DAO O. Ginouvez © Inrap 2019

- 33 L'un des sondages (TR16) a permis de mettre au jour la façade du deuxième niveau du bâtiment, correspondant à un rez-de-chaussée surélevé. La maçonnerie, masquée à son tour par l'exhaussement du sol extérieur, conserve une hauteur de 1,80 m. Le deuxième bâtiment (BAT6 ; 23 x 9 m dans l'œuvre) disposait d'un rez-de-chaussée couvert par une voûte dont l'ancrage demeure visible au nord. Peut-être communiquait-il avec le deuxième niveau de la construction voisine.

Fig. 19



Clermont-l'Hérault (Hérault), château, coupe de la plate-forme occidentale

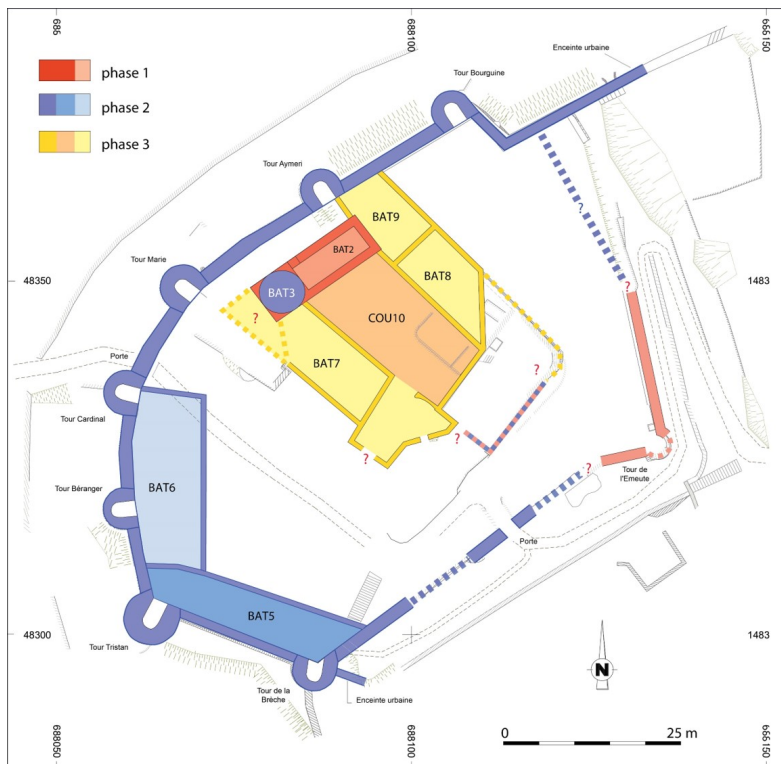
B. Fabry, O. Ginouvez, A. Huser © Inrap 2019

- 34 Aucun autre ouvrage qui puisse être attribué à la phase 2 n'a été reconnu à l'emplacement du château primitif¹⁰. Il est peu vraisemblable, cependant, que la plate-forme n'ait pas été concernée par la reconfiguration architecturale observée par ailleurs. On comprendra, dès lors, qu'il ne soit pas possible de préciser sur quelle souche ont pris place les composantes de la séquence suivante. La chapelle castrale mentionnée demeure à ce jour non localisée.

3.3. Phase 3. L'heure de l'esthétisme

- 35 Cette troisième et dernière étape est la seule dont la déduction n'est étayée que par des faits d'origine stratigraphique (TR01 à TR12). Elle est également la seule dont la manifestation trouve son origine dans des considérations d'ordre non plus défensif, mais esthétique. Le secteur concerné, à ce stade, est celui investi durant la première phase. Nous revenons, en quelque sorte, au point de départ. Quand bien même son mode d'occupation durant la deuxième phase demeure méconnu, il faut sans doute en déduire que la terrasse haute, berceau de la première implantation castrale, est demeurée, physiquement et symboliquement, le cœur du site fortifié. L'endroit où a sans doute toujours résidé la famille seigneuriale.
- 36 La nouvelle topographie du site s'organise, désormais, autour d'une cour de 200 m², dont le sol pavé de moellons a été mis au jour (sondages TR1 et TR4).

Fig. 20



Clermont-l'Hérault (Hérault), château, plan général du site. Phase 3

O. Ginouvez, H. Huser, sur fond de plan B. Fabry © Inrap 2019

- 37 C'est sur les deux longs côtés de cet espace ouvert que sont mises en œuvre de nouvelles constructions. Un premier corps de bâtiment (BAT7 ; 17 x 6,70 m dans œuvre) reprend dans sa limite ouest celle de la basse-cour originelle. Un second ensemble situé sur l'aile opposée présente la même largeur (6,70 m). Il est limité, à l'est, par un épais mur de terrasse haut d'environ 5 m et sa façade côté cour, large de 1,15 m, correspond à la structure de soutènement primitive, placée à l'aplomb de la première courtine (cf. phase 1).

Fig. 21

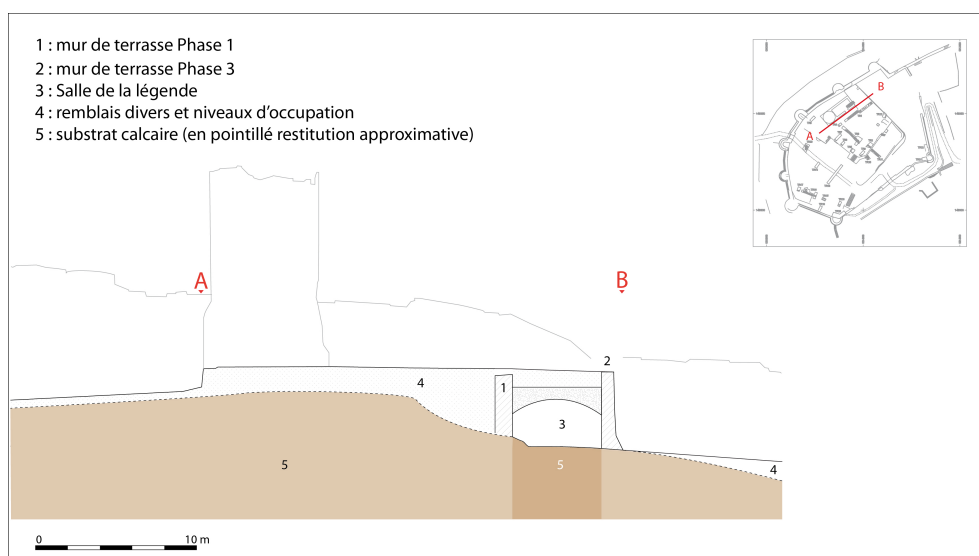


Clermont-l'Hérault (Hérault), château, vue de la terrasse haute depuis l'est. Au second plan, la grande tour circulaire édiflée sur une souche carrée plus ancienne. Au premier plan, la porte récente ouverte dans la salle de soubassement dite de la Légende

O. Ginouvez © Inrap 2009

- 38 La troisième étape est donc allée de pair avec un remblaiement chargé de redimensionner la plate-forme vers l'est afin d'accroître la surface constructible et d'installer une pièce voûtée dans le niveau de soubassement sous-jacent.

Fig. 22



Clermont-l'Hérault (Hérault), château, coupe de la terrasse sommitale

B. Fabry, O. Ginouvez, A. Huser © Inrap 2019

- 39 Si l'accès à la terrasse sommitale demeure dans l'angle sud-ouest, le côté nord de la nouvelle composition incorpore les architectures « primordiales » que sont la grande tour sur sa souche carrée et son annexe rectangulaire. Les vieilles maçonneries font cependant l'objet d'une mise aux nouvelles normes de confort et de décor. Une forme d'engravure, visible dans le parement courbe du donjon, indique l'accrochage du versant de toiture du bâtiment est (BAT7). Les deux unités communiquaient, d'ailleurs, à l'étage, par une porte ultérieurement condamnée. Sans doute à la même époque, la grande tour a été percée d'une large embrasure destinée à l'installation d'une grande fenêtre à croisée, ultérieurement démontée, et dont un élément a été mis au jour dans le sondage TR3.

Fig. 23



Clermont-l'Hérault (Hérault), château, élément de fenêtre tarδο-gothique abandonné sur le sol construit de la cour COU10

O. Ginouvez © Inrap 2019

- 40 L'état actuel des courtines de la phase 2 laisse entendre que les restructurations n'ont concerné finalement que le quartier sommital du logis seigneurial. L'enveloppe extérieure ne semble pas avoir été touchée, en tout cas côté nord¹¹. Il faut, en revanche, se demander si la destruction de l'élévation des deux corps de bâtiments BAT5 et BAT6 adossés aux côtés ouest, et nord de l'enceinte, et le nivellement général qui s'en est suivi, ne sont pas à mettre sur le compte de cette étape qui voit la réhabilitation du *caput castris*. Déjà évoquée, la grande volée droite d'escalier qui conduit à la Salle des Gardes après que l'accès originel ait été remblayé sur une épaisseur de plus de 4 m peut effectivement participer d'un projet global de restructuration du corps de place.

4. Mise en récit et nouvelle contextualisation du monument

- 41 Nous reprendrons le phasage énoncé dans le chapitre précédent afin de lister les éléments en mesure d'éclairer la datation de chacune des étapes proposées.

4.1. Phase 1 : *trans flumen Eravi*, Clermont en Iodévois face à la construction montpelliéraine

- 42 Dans une analyse dont les articulations chronologiques coïncident avec celles de Dom Julien¹², Gaston Combarrous a tenté, le premier, une étude de l'architecture du bâti sommital¹³. À l'instar de ses prédécesseurs de la seconde moitié du XIX^e siècle¹⁴, il a pioché dans les pages de l'ouvrage de Dom Julien et accordé sa confiance à certains postulats historiques et archéologiques que l'état des connaissances actuelles demande de rejeter. Gaston Combarrous cite Dom Julien lorsqu'il met la première fortification de l'agglomération sur le compte des wisigoths. Il pense, en effet, que le plan carré de la souche sur laquelle est fondé le donjon médiéval (il est le premier à avoir proposé la distinction de deux états), ainsi que le plan réduit de la plate-forme dominée par la tour majeure sont les vestiges d'un *castellum* de la fin de l'Antiquité – un *castellum* qu'il voit succéder à un *oppidum* gaulois, et qu'il annonce accessible depuis le nord, par une porte condamnée encore visible dans la structure de la courtine lancée entre les tours Aymeri et Bourguine.
- 43 Les données issues de l'étude du bâti et des sondages ne confirment pas cette hypothèse. Aucune trace architecturale et aucun artefact antérieurs au Moyen Âge n'ont été reconnus, fut-ce en position résiduelle. Quelle que soit la réalité de cette fréquentation ancienne – c'est vrai que les fouilles n'ont pas été suffisamment profondes pour que l'on en tire des conclusions formelles – les constructions attribuées à l'étape initiale ne peuvent précéder l'an mille. L'option la plus raisonnable semble celle qui reconnaît un lien de cause à effet entre la construction du premier château de Clermont et les premières mentions de son existence dans les textes.
- 44 De fait, Clermont apparaît discrètement dans les sources au cours du XII^e siècle seulement, d'abord à travers son seigneur, Aimeric de Clermont, le premier à porter un surnom toponymique et dont la plus ancienne mention remonte à 1128, puis en tant que centre urbain vers 1140, dans un acte du cartulaire de Gellone citant la *via publica* qu'empruntent les marchands de Clermont allant à Gignac, et désigné enfin sous le terme de *castrum* en 1158 dans une notice de plaid tenu dans l'église paroissiale Saint-Paul¹⁵. Le château, quant à lui, est mentionné en 1160-1161 dans une série de quatre chartes transcrites dans le cartulaire des Guilhem de Montpellier, lorsque Guilhem VII essaie de prendre le contrôle du « *castello Clarimontis et villa et parochia seu terminio ejusdem castelli* » au moyen d'une reprise de fief. À cette date, l'agglomération de Clermont est assez développée pour être considérée par le Montpelliérain comme un site concurrent. Mais cette aventure *trans flumen Eravi*, au-delà de la zone d'influence naturelle de la seigneurie de Montpellier, se solde par un échec. Guilhem VII ne parvient à faire entrer dans sa fidélité que deux coseigneurs, Pierre Raimond de Montpeyroux et Bérenger de Vailhauquès, détenteurs secondaires de droits sur le *castrum*. Le lignage des Clermont reste donc indépendant face à l'expansionnisme montpelliérain. Une alliance matrimoniale entre les deux maisons en 1182 stabilise

leurs relations. Cet épisode traduit bien une montée en puissance de Clermont dans le deuxième tiers du XII^e siècle, sous le règne d'Aimeric I^{er}, seigneur entre c. 1120 et 1155. Surgissent consécutivement dans la documentation un bourg marchand, un édifice religieux important et un château convoité, dont Aimeric I^{er}, le premier à prendre le nom de Clermont, semble être le promoteur.

- 45 Aimeric de Clermont n'est pas n'importe qui. Il est le fils de Bérenger Guilhem, cadet de la famille des Deux-Vierges, une des plus puissantes de l'aristocratie du Bas-Languedoc aux XI^e-XII^e siècles, qui domine tout le sud du Lodévois¹⁶. Son patrimoine s'étend dans toute la moyenne vallée de l'Hérault et dans la zone de l'étang de Thau. Ce potentat local est l'initiateur du nouveau lignage et de son ancrage territorial sur le site de Clermont, au carrefour de deux axes importants, nord-sud et est-ouest. Il fait le choix de faire de cette ville nouvelle le centre de son pouvoir. En associant son nom à celui de Clermont, il liait son destin à la cité qu'il fondait. De la réussite du projet urbain de Clermont dépendait la survie de sa lignée. Aussi peut-on croire qu'il mit en œuvre tous les moyens dont il disposait pour parvenir à ses fins. Il fait donc peu de doute que la construction du premier *castrum* est à mettre au compte d'Aimeric I^{er} de Clermont¹⁷.

4.2. Phase 2 : la pierre, le pouvoir et la ville : un château d'expression capétienne

- 46 À la suite de Dom Julien, et à partir de critères strictement historiques fondés sur des références généalogiques, les historiens clermontais ont daté la construction de la grande enceinte castrale de la première moitié du XII^e siècle¹⁸. Florence Journot (1990), dans le cadre d'un diplôme universitaire consacré aux châteaux médiévaux de la montagne héraultaise, a porté, la première, un regard autrement argumenté sur les ouvrages en question et a bâti une nouvelle lecture sur la combinaison de plusieurs éléments (appareil, flanquement, archères basses notamment) pour situer le déroulement du chantier dans la seconde moitié du XIII^e siècle et considérer l'enceinte de Clermont comme la copie d'une forteresse royale¹⁹. L'étude réalisée en 2010 abonde dans le sens de cette datation et lui apporte des arguments supplémentaires.
- 47 Le mode défensif affiche un parti pris qui rattache l'ensemble aux constructions royales dont les modèles ont été diffusés sous le règne de Philippe II, avec courtines et tours circulaires à la disposition régulière, signature du prestige capétien et de l'expansion du domaine royal. Deux éléments situent les ouvrages après le milieu du XIII^e siècle. Le premier tient dans la multiplication des archères qui affaiblissent la base des murailles, mais permettent de contrecarrer les manœuvres de sape couramment engagées afin de provoquer l'effondrement des murs. Le second élément, quant à lui, réside dans la disposition de ces mêmes archères en « triplets », à savoir une ouverture haute cantonnée de deux basses²⁰. Le château de Clermont, dans son état optimal, rend compte, donc, d'une forme d'architecture militaire datable de la seconde moitié du XIII^e siècle et plus vraisemblablement de la fin de ce même siècle. On précisera toutefois que cette amplification monumentale tournée vers le plateau fait donc dos à la ville, si l'on en juge du moins à l'aune des parties aujourd'hui les mieux conservées. Cela revient en apparence à considérer que le côté le plus ostentatoire, le mieux défendu et celui qui a demandé un investissement considérable était de fait tourné vers le nord, vers les massifs montagnards et le château de Cabrières, lieu de garnison royale situé en retrait

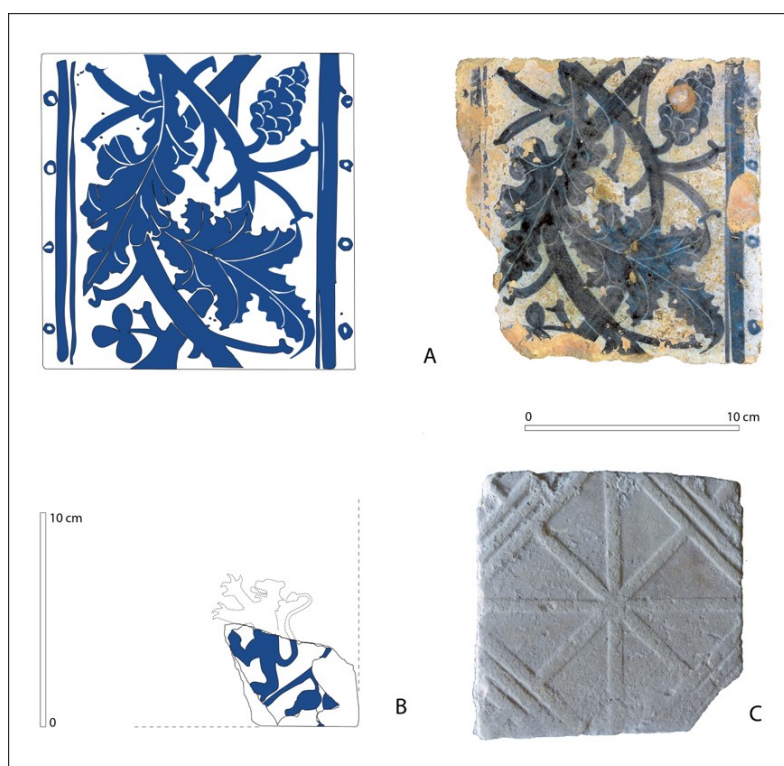
de la vallée héraultaise, mais qui venait lui aussi de faire l'objet d'une reconstruction considérable.

- 48 Après un XII^e siècle brillant, marqué par l'ascension du lignage clermontais, le XIII^e siècle est une époque trouble en règle générale pour l'aristocratie languedocienne. La Croisade militaire dans le Midi entre 1209 et 1240 entraîne des bouleversements sociaux et politiques qui n'épargnent aucune famille. Les Clermont sortent de la Croisade affaiblis, divisés, mais ils échappent, contrairement aux Cabrières et sans doute aussi aux Deux Vierges à la saisie de leurs biens par le roi de France et au déclassement. Alors qu'Aimeric II, dont le règne couvre toute la période, a toujours affiché ses sympathies toulousaines et fut excommunié plusieurs fois, son fils Bérenger Guilhem III trahit son père et sauve ainsi son patrimoine. Bérenger Guilhem IV lui succède dès 1249. S'il s'accommode bon an mal an de l'administration royale en Languedoc, il est contesté par son cousin germain Aimeric de Clermont qui réclame sa part d'héritage, et de surcroît il a fort maille à partir avec l'évêque de Lodève, dont il ne reconnaît pas la suzeraineté, ce qui lui vaut d'être à son tour excommunié en 1253²¹.
- 49 C'est dans ce contexte incertain que Bérenger Guilhem IV se sent une âme de bâtisseur. Il entreprend la reconfiguration totale du château, suivie d'un vaste chantier de fortification urbaine. Du moins, c'est ainsi qu'on peut interpréter ses besoins exorbitants en numéraire pour financer cette énorme dépense. Bérenger Guilhem se sépare d'abord, en 1256, des trois-quarts de ses droits sur Nébian au profit des Hospitaliers. Mais c'est surtout en 1264 qu'il procède à la vente massive de plusieurs seigneuries pour 6 000 livres melgoriennes, somme rapportée par le sénéchal de Béziers, une véritable dilapidation de son patrimoine : Liausson cédé 5 000 sous melgoriens aux Hospitaliers de Nébian, puis Paulhan 170 livres tournois aux Templiers de Pézenas, et sans doute d'autres terres dont nous n'avons pas conservé les actes (Aspiran à Aniane ?)²². La charte de Paulhan précise justement la détresse de sa situation financière, « *urgente necessitate mea* », dans l'obligation de payer ses créanciers. Sachant que son fils s'attellera plus tard au chantier de la nouvelle église Saint-Paul, il semble assuré chronologiquement d'attribuer à Bérenger Guilhem IV l'origine du projet de reconfiguration castrale.

4.3. Phase 3 : une identité aristocratique marquée par son ancrage dans le château ancestral

- 50 Les indices en mesure d'apporter une datation à la reconfiguration du site castral sont un élément de fenêtre à croisée, abandonné sur la calade de la nouvelle cour établie au pied du vieux donjon, et plusieurs fragments de carreaux de sol inclus dans la couche de démolition qui scelle les vestiges du corps de bâtiment est (BAT8).
- 51 Les terre cuites nous renvoient au XV^e siècle, notamment l'une, au décor de faïence bleu et blanc, que l'on pense issue des ateliers catalans de Valence et dont une variante est visible au château des évêques d'Albi à Combefa, dans un contexte de remaniement daté des années 1490²³.

Fig. 24



Clermont-l'Hérault (Hérault), château, carreaux de sol mis au jour dans le sondage TR1 sommital. A et B : productions valenciennes émaillées ; C : production sans revêtement d'origine inconnue

DAO O. Ginouvez © Inrap 2019

- 52 Cette attribution à la fin du Moyen Âge convient également pour la fenêtre dont provient le fragment mouluré découvert dans la cour et qu'il est tentant, au vu de ses dimensions, de replacer dans l'embrasure ouverte *ad hoc* dans le mur courbe du vieux donjon.
- 53 Nous ne disposons d'aucune mention d'archives qui permette de compléter notre vision du château à l'aube de la période Moderne, mais les résultats de la fouille attestent en tout cas, et sans ambiguïté, la volonté de la famille seigneuriale de mettre en œuvre les formules architecturales les plus récentes afin de maintenir la résidence ancestrale dans son statut et dans son rang. Les Guilhem sont donc encore dans leur château à la fin du Moyen Âge et le fait que des maisons leur appartiennent en ville ne signifie donc pas qu'ils ont abandonné le foyer de leurs ancêtres²⁴. Soutenue notamment par Gaston Combarrous, la thèse dans laquelle la famille seigneuriale vide les lieux à la fin du Moyen Âge doit être désormais écartée.
- 54 Après l'apogée du début du XIV^e siècle, les Guilhem connaissent en effet une période de repli. Ils délaissent Clermont et lui préfèrent leurs fiefs de la « montagne », de Saint-Gervais et de Brusque. Mais avec le règne du chevaleresque et flamboyant Tristan I^{er} (1423-1441), le château de Clermont retrouve son lustre²⁵. Barthélemy Guilhem, en tant que cadet, part tenter sa chance dans des expéditions lointaines et prend part à la croisade de Nicopolis en 1396 avec la fine fleur de la noblesse du royaume. Lors de cette folle équipée, il prend le nom de Tristan et s'attache à la personne de Jacques de Bourbon, comte de la Marche. En 1415, il accompagne ce dernier en Italie dans la conquête du royaume de Naples. En récompense, il reçoit la main de Catherine des

Baux Orsini, fille de Marie d'Enghien, comtesse de Lecce, veuve d'un prince de Tarente et remariée de force au roi Ladislas. Par cette union, il s'allie à la plus haute aristocratie du Sud de l'Italie et accède à un rang quasi princier. Avec son épouse, il s'installe dans leur fief de Copertino dans les Pouilles. Mais Tristan est rappelé en France à la mort de son frère en 1423 pour lui succéder.

- 55 De retour à Clermont, couvert de gloire et de richesses, il ne serait pas étonnant que Tristan ait entrepris aussitôt des travaux au château pour afficher sa réussite. Tout porte à croire qu'il a réaménagé sa résidence dans le goût italien de l'époque. Tristan a la nostalgie de l'Italie. Il y a laissé son épouse et la plupart de ses enfants. Il y revient d'ailleurs plusieurs fois, en 1428, où il teste à Naples, puis définitivement vers 1434. Nous disposons d'un texte du début du XIX^e siècle d'un témoin qui avait vu l'édifice encore en élévation avant la Révolution : « On y voyait vers 1785 des débris fort remarquables de l'importance de cette habitation seigneuriale, tels que plusieurs pièces d'appartement dont le pavé de quelques-unes était incrusté de fort belles mosaïques, des fenêtres, des entablements délabrés ou corrodés, offrant des fragments d'une riche et orientale architecture²⁶. » Faut-il entendre sous ce terme d'oriental, une architecture de style gothique italien tardif ? On pouvait voir à Clermont sur la place du Radical, jusque dans les années 1950, une ancienne fenêtre géminée, originale dans sa forme, combinant un arc trilobé et un arc brisé, d'aspect orientalisant mais qui rappelle le gothique italien, qui pourrait être un remploi du château. Ces quelques indices et le contexte particulier nous confortent donc à attribuer la dernière phase de travaux du XV^e siècle à Tristan I^{er}.

Conclusion

- 56 Certains monuments sont des conservatoires d'architecture et d'histoire. Il en est ainsi du château de Clermont-l'Hérault dont les murs sont, en quelque sorte, la transposition minérale d'une part essentielle de l'épopée languedocienne qui voit l'aristocratie régionale passer sous le joug de la maison capétienne et la diffusion concomitante d'un nouvel art de bâtir venu du nord. Le site fortifié constitue, à cet égard, une réserve archéologique d'un intérêt inestimable pour l'étude de l'architecture castrale dans le Midi de la France, depuis ses premières manifestations durant la période féodale jusqu'à l'affirmation du pouvoir royal et la reconstruction corrélative de nombreuses forteresses conformément aux nouveaux modèles en vigueur.
- 57 Il ne faut cependant pas réduire le château de Clermont au seul rôle de forteresse réservée à un usage exclusivement militaire. L'endroit était également habité. Dans les murs se trouve l'assise d'une famille dont l'histoire se confond, à son tour, avec celle du Languedoc de la deuxième partie du Moyen Âge. D'ascendance Guillelmide, les Guilhem n'ont eu de cesse d'entretenir la manifestation architecturale d'un pouvoir régional auquel les répercussions de la croisade et la nouvelle donne politique qui s'en est suivie n'ont pas porté atteinte. En cela, le site est également riche du potentiel que représente la présence d'une résidence aristocratique habitée sur le long terme et dont l'évolution n'a dû trouver de cesse d'adapter nécessités de défense et souci de confort.

BIBLIOGRAPHIE

- AMOURIC, Henri, VALLAURI, Lucy, VAYSSETTES, Jean-Louis, et al. *Vanités de faïence : entre Provence et Languedoc, carreaux de céramique espagnols, XV^e-XVIII^e siècle*. [Exposition, Arles, Museon Arlaten, 2000]. Arles : Museon Arlaten, 2000.
- BARRAL, P. *Considérations sur le régime municipal de Clermont en Lodévois aux XIII^e et XIV^e siècles*. Thèse de doctorat en droit, Montpellier, 1918.
- BAYROU, Lucien (dir.). *Entre Languedoc et Roussillon, 1258-1659, fortifier une frontière*. Éd. Les amis du vieux Canet, 2004.
- BERNARD, Pierre-Joan. Les premiers Clermont seigneurs de Paulhan d'après des chartes inédites des Templiers de Pézenas. *Études Héraultaises*, 50, 2018, p. 83-95.
- COMBARNOUS, Gaston. *Clermont l'Hérault ancienne place forte et vieux marché*. Montpellier, 1958.
- COMBARNOUS, Gaston. *Le château de Clermont (Hérault)*. Montpellier, 1967.
- COMBARNOUS, Gaston. *Les châteaux des Guillem et de Clermont*. Millau : impr. Maury, 1978.
- JULIEN, (Dom). *Histoire chronologique des anciens Guilhem, Seigneurs et comtes de Lodève*. Vers 1645.
- DUHAMEL-AMADO, Claudie. *Genèse des lignages méridionaux*. Toulouse : éditions du CNRS, t. I et II, 2007.
- DURAND, Auguste (abbé). *Histoire de la ville de Clermont l'Hérault et de ses environs*. Montpellier : les principaux libraires, 1837.
- DURAND, Auguste (abbé). *Annales de Clermont l'Hérault et de ses environs*. Montpellier, 1837.
- DURLIAT, Marcel. Pavements de faïence en France à la fin du Moyen Âge et au début de la Renaissance. *Bulletin Monumental*, t. 135, n° 4, année 1977. p. 335.
- FLEURY-GENIEZ, A. P. *Histoire populaire de Clermont l'Hérault*. Montpellier : imprimerie Firmin & Cabirou frères, 1885.
- GINOUVEZ, Olivier, SCHNEIDER, Laurent. Un castrum des environs de l'an Mil en Languedoc-Central : le Rocher des Vierges à Saint-Saturnin (Hérault). *Archéologie du Midi Médiéval*, 6, 1988, p. 101-122.
- GINOUVEZ, Olivier, HUSER, Astrid. *Le château de Clermont-l'Hérault. État de la question*. Rapport final d'opération de diagnostic archéologique, Inrap Méditerranée, 2010.
- HAMLIN, Franck R. et CABROL, André (coll.). *Les noms de lieux du département de l'Hérault. Nouveau dictionnaire topographique et étymologique*. Montpellier : Centre d'Études Occitanes, 1983.
- HUPPÉ, Philippe. *Les seigneurs de Clermont Lodève du palais carolingien à la cour napolitaine (IX^e-XV^e siècles)*. 2, édition Les Presses Littéraires, 2008.
- JOURNOT, Florence. *Archéologie des châteaux médiévaux de la montagne héraultaise : haut bassin de l'Orb et bassin de la Lergue (X^e-XIV^e siècle)*. Thèse de doctorat, Université de Haute Bretagne, Rennes II, 1990, 3 vol. (dactylographiée).
- JOURNOT, Florence. L'habitat seigneurial en haut Languedoc (X^e-XIV^e siècle). Approche archéologique de l'aristocratie méridionale. *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 35, 4, 1992a, p. 351-366.

JOURNOT, Florence. Châteaux du Languedoc montagnard au X^e et XI^e siècles (Hérault). *Archéologie du Midi Médiéval*, 10, 1992b, p. 39-62.

JOURNOT, Florence. Notes sur quelques « monuments méconnus » du Languedoc : Aumelas, Villemagne-l'Argentière, Montpeyrroux (Hérault). *Bulletin Monumental*, t. 151, n° 1, année 1993. p. 303-310.

MARTIN, Ernest. *Chronique et généalogie des Guilhem de Clermont, diocèse de Lodève, et des diverses branches de leur famille*. Montpellier, 1892.

ROUQUETTE, Julien. *Cartulaire de l'église de Lodève. Livre Vert*. Montpellier, 1923.

SCHNEIDER, Laurent et GARCIA, Dominique. Le Lodévois. Arrondissement de Lodève et communes d'Aniane, Cabrières, Lieuran-Cabrières, Péret. *Carte archéologique de la Gaule 34-1* (Hérault), Académie des Inscriptions et belles-Lettres, ministère de la Culture, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Diffusion Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 1998.

SCHNEIDER, Laurent. Villes et villages du Languedoc central : le cas du bassin moyen de l'Hérault, In GAUTHIEZ, Bernard, ZADORA-RIO, Élisabeth, GALINIÉ Henri (dir.). *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, (Perspectives « Villes et Territoires » ; 5) Tours : Presses Universitaires, 2003, vol. 1, p. 111-130 et p. 217-224 ; vol. 2, p. 77-100 et 179-188.

NOTES

1. - GINOUEZ, 2012.
2. - SCHNEIDER, 1998, p. 167-188.
3. - JOURNOT, 1993.
4. - ROUQUETTE, 17.
5. - COMBARNOUS, 1967, p. 20.
6. - Épaisseur des murs : 1,20 m.
7. - On pourrait croire qu'une autre fonction de cette maçonnerie rectangulaire aurait été de protéger l'accès à un étage de soubassement. Une volée droite d'escalier met effectivement en relation la plate-forme supérieure à une pièce voûtée située en contrebas et possiblement réservée au stockage de denrées. Cependant, l'aménagement de ce niveau inférieur ne semble pas contemporain de la séquence d'occupation initiale.
8. - Nous reprenons ici par souci de simplification la dénomination des tours telle que fixée par la tradition érudite locale (COMBARNOUS, 1978).
9. - Une citerne est présente dans l'angle sud-est du terre-plein, mais ses dimensions sont telles qu'il semble préférable d'associer sa construction aux grands aménagements que l'on attribue à la phase suivante.
10. - Conformément à l'énoncé du cahier des charges, les sondages ont été arrêtés dès l'apparition des premiers sols et des premières maçonneries.
11. - On ne saurait présager, en l'absence d'information, des éventuelles modifications engagées au sud, côté ville.
12. - L'Histoire chronologique des anciens Guilhem, seigneurs et comtes de Clermont de Lodève aurait été publiée vers 1645. Elle est attribuée à un certain Dom Julien. Chapelain de la famille seigneuriale, Julien est certainement un moine du monastère dominicain fondé dans le premier quart du XIV^e siècle sur la rive droite du Rônél. L'ouvrage compile de nombreuses données événementielles dont les sources ne sont pas référencées, et dont certaines, ignorées de Plantavit de la Pause, et absentes de l'Histoire du Languedoc, trouvent là leur unique occurrence. Il ne

subsiste, à notre connaissance, aucun exemplaire de la publication – qu'il s'agisse ou non de l'édition originale. Il en existerait par contre des copies. Philippe Huppé, dans la bibliographie du tome 1 de son ouvrage consacré aux seigneurs de Clermont-Lodève, précise que l'une de ces retranscriptions est due à Henri de Caux.

13. - COMBARNOUS, 1967.

14. - DURAND, 1837; FLEURY-GENIEZ; MARTIN; BARRAL.

15. - HAMLIN, p. 109; SCHNEIDER, 2003; BERNARD.

16. - GINOUEZ, 1998; DUHAMEL-AMADO, 2007.

17. - À l'appui du lien qui unissait ses ancêtres aux Deux-Vierges, on rappellera par ailleurs que dès la fin du X^e siècle, la maison vicomtale de Lodève dont il est possible que les Deux Vierges soient issus disposait déjà de biens à Rougas, ancienne paroisse matricielle du bourg castral de Clermont (SCHNEIDER, 1998, p. 105).

18. - En dernier lieu, Gaston Combarnous, en 1967.

19. - JOURNOT, 1992.

20. - Cette forme triangulaire se retrouve sur le périmètre du Palais de Majorque et est attribuée au troisième tiers du XIII^e siècle. Deux autres exemples peuvent être trouvés dans les Pyrénées-Orientales avec le front est du château de Rédès et l'enceinte de la tour médiane de Cabrenç (BAYROU).

21. - Cf. notamment sur ces épisodes : HUPPÉ.

22. - Cf. BERNARD.

23. - AMOURIC ; DURLIAT, p. 335.

24. - Gaston Combarnous cite un Livre terrier de 1500 (COMBARNOUS, 1978, p. 32) dans lequel il serait question d'un *ostal de Mossen Tristan* qu'il identifie avec un immeuble situé rue Filandière et doté d'un passage couvert enjambant la voie publique (COMBARNOUS, 1967, p. 26).

25. - Sur Tristan, cf. HUPPÉ.

26. - Plan de Clermont avant la Révolution, archives privées.

RÉSUMÉS

Les résultats du diagnostic archéologique réalisé dans les murs du château de Clermont-l'Hérault permettent de proposer, et pour la première fois, un phasage du site fortifié, aujourd'hui abandonné et réduit au rang de jardin public. Les trois étapes retenues nous permettent, étude historique à l'appui, de suivre l'évolution du dispositif défensif depuis la première moitié du XII^e s. jusqu'à la fin du XV^e s., via la seconde moitié du XIII^e s. et la reconstruction de la forteresse sur le modèle des constructions royales diffusé au lendemain de la croisade contre les albigeois.

The findings of the archaeological diagnosis of the walls of the castle of Clermont-l'Hérault make it possible to propose, for the first time, a timeline for the fortified site, today abandoned and reduced to the status of public garden. The three stages retained, supported by historical study, can be used to monitor changes in the defensive system from the first half of the 12th century until the end of the 15th century, via the second half of the 13th century and the reconstruction of the fortress modelled on royal buildings that became widespread in the aftermath of the Albigensian Crusade.

INDEX

Mots-clés : château, Moyen Âge, archéologie médiévale

Keywords : castle, Middle Ages, medieval archaeology

Index géographique : Clermont-l'Hérault, Hérault

AUTEURS

OLIVIER GINOUEZ

Responsable d'opération, Inrap Midi-Méditerranée

Chercheur rattaché à l'UMR 5140 « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes »

ASTRID HUSER

Responsable d'opération, Spécialiste du bâti, Inrap Midi-Méditerranée

Chercheur rattaché à l'UMR 5140 « Archéologie des Sociétés méditerranéennes »

PIERRE-JOAN BERNARD

Attaché de conservation aux archives municipales de Montpellier